

REUNION DU 5 AVRIL 2005

L'an deux mille cinq, le cinq avril, à 20 H.30, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de GRATTEPANCHE se sont réunis dans la Salle de Réunions de la Commune, sous la présidence de M. NAVARRE Maurice, Maire

Etaient présents : ROGER Betty, NAVARRE Maurice, NAVARRE Denis, SOMMERMONT Jean-François, HERMANT Eric, NAVARRE Jean-Claude, BASSET Franck, LEVERT Alain, BOURNAZEL Denise.

Absente : PARMENTIER Sandrine, qui a donné une procuration à M. LEVERT Alain.

Secrétaire de séance : ROGER Betty

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 22/02/2005.

1. TABLEAU DE CLASSEMENT DES CHEMINS RURAUX ET DES VOIES COMMUNALES

La Direction Départementale de l'Équipement a mis à jour un tableau de classement des voies communales qui s'établit comme suit :

- | | |
|--|-----------|
| a) <i>Voies communales à caractères de chemin</i> | |
| Chemin de St-Nicolas et chemin du stade | 685 m. |
| b) <i>Voies communales à caractères de rue</i> | |
| Rues du Haut, du Moulin, d'Estrées sur Noye, de Rumigny,
de l'Église, d'Amiens, Principale, d'Oresmaux, de Saint-Sauflieu | 2 144 m. |
| c) <i>Voies communales à caractère de place</i> | 76 m. |
| d) <i>Chemins ruraux</i> | 29 140 m. |

Les Conseillers approuvent à l'unanimité ledit classement.

2. ETUDE DES DEVIS CONCERNANT LES TRAVAUX ENVISAGES EN 2005

Les différents devis reçus en mairie ont été examinés et un ordre de priorité pour les travaux a été arrêté comme suit :

- 1) Rue du Haut : Apport de tout-venant
- 2) Plateaux en bois
- 3) Logement Mairie : Remplacement de lucarnes
- 4) Mare : Evacuation des eaux pluviales
- 5) Horloge Eglise
- 6) Cimetière : Création d'un point d'eau
- 7) Terrain de sport : Mise en place d'une dalle sous le bâtiment en bois
- 8) Point Propreté : Apport de tout-venant
- 9) Terrain de sport : Création d'une entrée à gauche du terrain et remise en forme de l'entrée principale par apport de tout-venant.

Après avoir étudié les estimations des bancs ainsi que d'une table de pique-nique, il est décidé de ne pas retenir ces acquisitions pour cette année ; néanmoins, un banc sera installé au niveau du calvaire de la Rue d'Estrées.

Remarque : Pour la Ruelle de l'école, des devis ont été demandés, mais aucune des entreprises sollicitées ne tient à effectuer ces travaux, l'accessibilité au site avec des engins étant impossible ; un travail manuel étant trop onéreux, ces sociétés ont préféré ne pas estimer ces travaux.

3. QUESTIONS DIVERSES

• *Mobilier* : Madame Bournazel propose de revoir à la baisse les tarifs du mobilier mis en vente en octobre (le mobilier n'a trouvé acquéreur). Le mobilier sera offert au premier offrant. Les tarifs proposés sont les suivants :

- Buffet rouge : 350 €
- Table rouge : 100 €
- Petite table : 50 €

• *Eglise* : Le devis de réparation de toiture de l'église a été envoyé dès réception à notre compagnie d'assurance, l'A.M.P. C'est le Cabinet Davergne et Laurent qui est chargé de l'expertise. Malgré plusieurs relances, nous attendons toujours la réponse.

• *Chemins de randonnées* : Suite au projet du Conseil Général d'inscrire aux chemins de randonnées un circuit de notre commune qui part de la Salle des Fêtes, passe par le Tour de Ville, les larris et finit à la mare avant de regagner le point de départ, M. le Maire a fait part à Mme Gellé, de la D.D.E., du projet d'acquisition d'une bande de parcelle pour accéder du cimetière directement aux larris. Un courrier émanant de ces services fait savoir à la Mairie qu'un tel projet pourrait être subventionné à hauteur de 50% du coût de l'opération (frais d'acquisition ainsi que frais de bornage compris)

• *Eclairage devant l'église* : Suite au courrier envoyé à la Société SATELEC le 10 mars, les travaux de remise en état des projecteurs ont été effectués le 25 mars.

• *Tonte* : Le C.A.T de Cottenchy doit intervenir prochainement pour une première tonte.

Les Membres du Conseil Municipal